

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 14 novembre 2025
Délibération n°2025-62**

L'an deux mille vingt cinq, le 14 novembre, à la salle du Conseil, à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	12
Votants	12

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Philippe DELAIGUE, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Louis POMMIER, Jean-Christophe PRORIOL, Bernard SOUTON Gilles TRONCHON

Absents : Elodie DELABRE, Josette POTUS

Procurations :

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

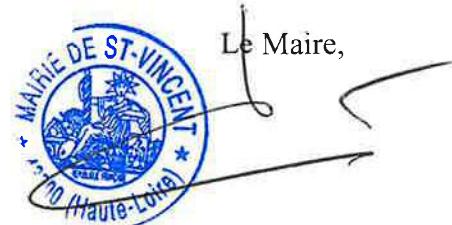
Date de convocation : 4 novembre 2025.

Objet : Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif.

Le Maire présente aux élus le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif réalisé par la DEA (Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la Communauté d'Agglomération du Puy) pour l'exercice 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte ce rapport qui n'appelle aucune remarque.

La secrétaire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le **20 NOV. 2025**
et publication le **20 NOV. 2025**